

Service Jeunes Déficiants Visuels

6 Allée Marie-Louise Trichet
BP 20219
56402 Auray Cedex



Tél : 02.97.56.63.13
e-mail : sjdv@agd56.fr

Quelques sites internet intéressants, à consulter :

 www.deshayes.asso.fr

- 1° Technique de guide pour un jeune enfant : aveugle ou malvoyant.
- 2° Guide pour les activités sportives et les déficients visuels
- 3° Aide que peut apporter une AVS ou EVS à l'enfant déficient visuel.
- 4° Petites recettes pour une rencontre heureuse.

 www.jencroispasmesyeux.com



 www.enfant-aveugle.com



 GOOGLE : [Technique de guide pour déficients visuels](#)
(version vidéo)

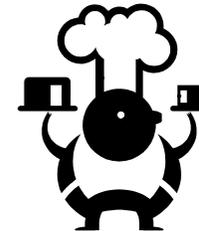


Remerciements aux parents et aux jeunes déficients visuels du service, qui ont participé à l'élaboration de ce livret.

Conception et réalisation 2011 :
Christine PROD'HOMME
Instructrice de locomotion
(Diplômée C.A.E.R.L.D.V.-1999)

D.U Techniques de compensation du handicap visuel
(2010)

Petites recettes pour une rencontre heureuse



Ce qu'il est préférable
d'éviter quand vous
rencontrez une personne
déficiente visuelle.

Ce qu'il est souhaitable
de faire si vous souhaitez
l'aider.



La personne déficiente visuelle est capable d'autonomie.

Il vous est peut-être arrivé de croiser le chemin d'une personne déficiente visuelle et de vous dire « c'est triste » ou « le (la) pauvre », ou d'être simplement mal à l'aise par crainte de ne pas savoir vous y prendre ?



Reconnaître ses pièces de monnaie et payer ses achats



Se déplacer dans sa classe



Traverser une rue



Faire ses courses



Parfois il suffit juste d'un peu de patience, de bon sens, de savoir garder la bonne distance.

« Ne pas faire à la personne déficiente visuelle ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fasse... »

Vous pouvez changer la place du mobilier et des objets du quotidien (les vêtements dans un placard, les ustensiles de cuisine, le pichet d'eau sur la table...) ... mais prévenez la personne déficiente visuelle !



Cela lui évitera : de se cogner, ou d'être ridicule, ou de chercher tout en perdant du temps et en s'énervant...



« La personne déficiente visuelle ne mord pas... »



« La personne déficiente visuelle n'est pas contagieuse... »



« La personne déficiente visuelle n'est pas un extra-terrestre... »



Quelque soit la situation rencontrée:

1° Se repérer dans un lieu comme une rue, ou dans une pièce, s'y déplacer, retrouver un vêtement ou un objet (surtout si vous l'avez déplacé sans la prévenir...) peut lui demander un effort de concentration.

Aussi, **prenez votre temps** : expliquez-lui avec des mots clairs, à partir de directions simples et assurez-vous qu'elle ait bien compris **sans l'infantiliser** pour autant.



2° Evitez de vouloir faire à sa place, pour gagner du temps, même si vous croyez bien faire.

4° la personne peut être maladroite, voire désorganisée : encouragez la, accompagnez ses gestes avant de la laisser faire...

N'attendez pas la perfection du 1^{er} coup...



Cette personne peut être un enfant, ou un adolescent, ou un adulte : qui parle, qui entend, qui comprend, qui éprouve des émotions... Elle est comme vous tout simplement.

Ne soyez pas impressionné, ni intimidé, ni gêné...



NON // OUI



Cette personne peut être aveugle ou peut être malvoyante.

1° Elle aura donc du mal à venir vers vous spontanément dans un premier temps.

2° Elle pourra ne pas comprendre vos signaux d'appel de la main ou les expressions sur votre visage.



Annoncez votre présence verbalement pour éviter l'effet de surprise ou de sursaut de peur chez la personne déficiente visuelle.



Evitez de la toucher sans l'annoncer au préalable... ce qui évitera des incompréhensions réciproques de part et d'autre.



Par contre, soyez le premier à lui tendre la main ou la joue en lui précisant verbalement votre action, lorsque vous voulez lui dire « bonjour » ou « au revoir ».

Indiquez à la personne si vous la quittez et précisez si c'est un départ définitif... ce qui lui évitera le ridicule de parler dans le vide...



Adressez-vous à elle directement, normalement, simplement...

Elle vous répondra et pourra vous expliquer si elle a besoin d'aide, de quelle aide et pour quoi faire...

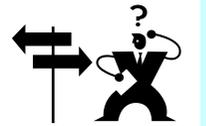


Ne jamais lui dire « là-bas ».

Pour quoi ?

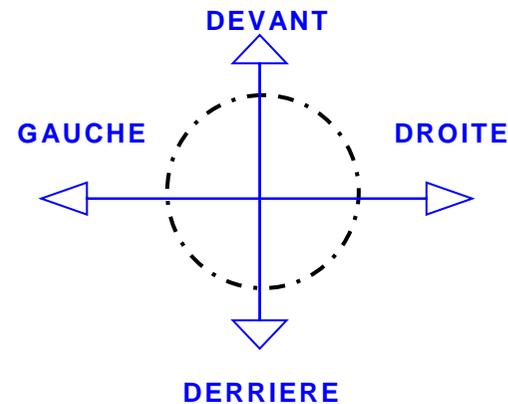
1° C'est trop vague.

2° C'est partout et nulle part à la fois.



Que ce soit dans un **espace fermé** (comme dans son armoire, ou sur son bureau, ou dans une pièce...) et dans un **espace ouvert** (la rue, une cour de récréation...).

Pour lui donner des indications, **partez toujours du corps de la personne déficiente visuelle à partir de directions simples** : devant / derrière / droite / gauche... Exemple :

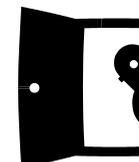


« L'escalier est devant vous »



« La rue sur ta droite »

Evitez de laisser les portes à moitié ouvertes ou à moitié fermées : surtout si vous ne prévenez pas la personne déficiente visuelle... cela lui évitera des bosses!



=

